

## [Text]

Resource short plants as defined in Newfoundland are proceeding with the establishment of a consortium to ensure the viability of the program. We fully expect this consortium to be operational by the start of the 1986 fishery.

We would make the following recommendations on the future of this essential program:

## RECOMMENDATIONS:

1. A schedule to be established, with respect to 2J3KL cod, to increase the RSPP quota in relation to increases in the TAC. Once the appropriate quota level is achieved, and this relates to all stocks available to the RSPP, a fixed percentage of applicable fish stocks to be established for the RSPP quota.

2. The RSPP as a program designed to accommodate the extraordinary needs of plants adjacent to the 2J3KL fish stocks, be designated for eligible plants in this area to have the right of first referral to RSPP allocations.

3. The objective of Canadianization of the RSPP fleet be pursued and implemented on a rational basis consistent with the needs of the recipient plants and the capability of the Canadian offshore fleet to effectively meet these needs.

## FOREIGN OVERFISHING

The presence and evidence of increased activity by foreign vessels on the Nose and Tail of the Grand Banks is cause of great concern to our members and to the people whose livelihood depends on the transboundary stocks in question. We have vivid recollections of the dramatic effects of over-fishing by foreign vessels in the past. It is clear the 200-mile economic zone attained by Canada in 1977 may not adequately protect the fishery resources. The experience in 1985 with West German vessels, combined with increased fishing activity by non-NAFO vessels and recent challenges issued by Spain and the EEC, lead us to believe that Canada will be faced with major difficulties curtailing the activities of foreign fleets in a manner to protect the resource.

We are in the process of discussing the situation with various government departments in the context of developing a strident and comprehensive strategy to effectively deal with the problem. We do not therefore have specific recommendations to present to the standing committee at this time. The issue is, however, emerging to be one of paramount importance to the future of our industry. We call upon the standing committee to be vigilant in this area and to advance the needs and requirements of the fishing industry to government during

## [Translation]

qui en assurerait la viabilité pour la période allant du moyen au long terme.

Les usines à court de ressources, telles qu'elles sont définies à Terre-Neuve, travaillent actuellement à la création d'un consortium afin d'assurer la viabilité du programme. Nous espérons fortement que ce consortium sera opérationnel au début de la saison de pêche 1986.

Nous aimerions faire les recommandations suivantes concernant l'avenir de ce programme essentiel:

## RECOMMANDATIONS:

1. Que soit établi un calendrier en ce qui a trait à la morue de la zone 2J3KL pour accroître le quota du Programme pour les usines à court de ressources en fonction des augmentations du TPA. Dès que le niveau du quota sera atteint, et ceci concerne tous les stocks de poissons couverts par le Programme, que soit établi un pourcentage fixe de stocks de poissons pour le quota du Programme.

2. Que le Programme pour les usines à court de ressources destiné à répondre aux besoins extraordinaires des usines situées à proximité des stocks de poissons de la zone 2J3KL permette à ces dernières d'avoir accès en priorité aux zones attribuées.

3. Que l'objectif de la canadienisation de la flotte du Programme pour les usines à court de ressources se poursuive et soit mis en oeuvre d'une façon rationnelle et compatible avec les besoins des usines bénéficiaires et avec la capacité de la flotte hauturière canadienne de répondre efficacement à ces besoins.

## SUREXPLOITATION DES LIEUX DE PÊCHE PAR LES PAYS ÉTRANGERS:

La présence d'un plus grand nombre de bateaux de pêche étrangers aux deux extrémités des Grands bancs de Terre-Neuve et la preuve de leurs activités de pêche accrues est source de sérieuses préoccupations pour nos membres et pour les individus dont le gagne-pain dépend des stocks transfrontaliers en question. Nous nous souvenons fort bien des conséquences dramatiques de la surexploitation des lieux de pêche par les navires étrangers dans le passé. Il est clair que la zone économique de 200 milles obtenue par le Canada en 1977 ne peut protéger adéquatement les ressources halieutiques. L'expérience vécue en 1985 avec des bateaux d'Allemagne de l'Ouest, jointe aux activités de pêche accrues de navires n'appartenant pas à l'OPANO, et les récents défis posés par l'Espagne et la CEE nous portent à croire que le Canada devra faire face à des problèmes majeurs pour restreindre les activités des navires étrangers de manière à protéger nos ressources.

Nous discutons actuellement de la situation avec divers ministères afin de mettre au point une stratégie retentissante et complète nous permettant de résoudre efficacement ce problème. Par conséquent, nous n'avons pas encore de recommandations précises à formuler au comité permanent. Ce problème va, cependant, prendre une importance de premier plan pour l'avenir de notre industrie. Nous invitons donc le comité permanent à faire preuve de vigilance à cet égard et à présenter les besoins et les exigences de l'industrie